

Annexe 2 : Objectifs chiffrés pour 2017

Régions	Cible d'accueil de volontaires en 2017
Auvergne - Rhône - Alpes	11729
Bourgogne - Franche-Comté	3972
Bretagne	4634
Centre - Val de Loire	3556
Corse	427
Grand Est	8594
Hauts-de-France	9768
Ile-de-France	19799
Normandie	4935
Nouvelle Aquitaine	7982
Occitanie	8258
Pays de la Loire	5337
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7049
Total métropole	96000

Guadeloupe	1150
Martinique	1098
Guyane	899
La Réunion	2955
Mayotte	789
Total DOM	6891
Polynésie française	1101
Nouvelle Calédonie	946
Wallis et Futuna	38
Saint-Pierre-et-Miquelon	24
Total TOM	2109
Total Outre-Mer	9000

Total	105 000
--------------	----------------

Méthode de calcul

La cible d'accueil de volontaires a été calculée en fonction du poids des jeunes 16-25 ans dans le territoire par rapport à la population jeune française 16-25 ans (source : recensement INSEE 2012). Pour tenir compte de situations historiques, 8,5% de l'objectif total a été assigné à l'outre-mer qui représente 5% de la jeunesse française.

Dotations indicatives par région

Régions	Dotations indicatives
Auvergne - Rhône - Alpes	6366
Bourgogne - Franche-Comté	2156
Bretagne	2515
Centre - Val de Loire	1930
Corse	232
Grand Est	4665
Hauts-de-France	5302
Ile-de-France	10747
Normandie	2679
Nouvelle Aquitaine	4333
Occitanie	4482
Pays de la Loire	2897
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3826
Total métropole	52109

Guadeloupe	624
Martinique	596
Guyane	488
La Réunion	1604
Mayotte	428
Total DOM	3740
Polynésie française	598
Nouvelle Calédonie	514
Wallis et Futuna	21
Saint-Pierre-et-Miquelon	13
Total TOM	1145
Total Outre-Mer	4885

Total	56 995
--------------	---------------

Méthode de calcul

Des dotations indicatives ont été calculées en fonction :

- des cibles de jeunes à accueillir ;
- de la répartition entre enveloppe d'agrément locaux et nationaux adoptée par le conseil d'administration de l'Agence du Service le 8 décembre 2016. La délibération relative à la définition des limites et conditions de délivrance des agréments en 2017 autorise le Président de l'Agence et les délégués territoriaux à délivrer des agréments pour un total de :

- 139 011 postes, ce qui doit permettre, avec une prévision de réalisation des postes agréés en contrats effectifs de 75%, d'atteindre 105 000 contrats signés ;
- 1 112 088 mois (« mois-jeunes ») à engager dans ces agréments, ce qui nécessite de maintenir une durée moyenne des postes agréés de **8 mois**.